

Investissement de plus de 660 000 \$ pour des travaux majeurs de rénovation aux habitations Messier



Plus de 660 000 \$ seront investis pour différents travaux majeurs de rénovation et d'amélioration qui toucheront les accès aux immeubles, l'extérieur des bâtiments, les aires communes, l'intérieur des logements et l'aménagement paysager des habitations Messier situées aux 2350, 2360 et 2370, rue Messier. Les travaux commenceront vers la mi-août et seront effectués en plusieurs étapes. Ils s'étaleront sur vingt semaines environ et devraient être terminés au début de janvier 2013.

La liste détaillée des travaux figure en pages 3, 4 et 5.

Ces travaux de rénovation et d'amélioration engendreront des dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs de goudron et présence des ouvriers. Les locataires devront permettre aux ouvriers d'entrer dans leur logement pour tous les travaux qui devront y être effectués. L'accès aux immeubles par les entrées principales, au garage, aux balcons, ainsi qu'à vos salles de bain sera interdit ou limité à certains moments afin de permettre aux ouvriers d'effectuer les travaux. L'entrepreneur vous avisera par écrit ou par téléphone lorsque votre collaboration sera nécessaire.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS

Le **28 février 2012**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **rencontre de consultation** aux habitations Messier. Les locataires présents ont pu entendre **Caroline Stewart**, agente de liaison, et **Isabelle Breault**, directrice de projets, accompagnées de **Frantz Zephirin**, préposé à l'entretien et aux réparations, expliquer les travaux et discuter des dérangements qu'ils occasionneront.

Les locataires ont également profité de cette rencontre pour s'exprimer sur les travaux à venir et partager leurs préoccupations. En réponse aux demandes exprimées, l'OMHM confirme que des unités d'éclairage extérieur plus performantes seront installées, protégées et plus nombreuses, que les prises électriques de tous les logements seront remplacées et que les espaces de rangement seront divisés par des cloisons en grillage métallique pour améliorer la sécurité.

Finalement, les locataires ont bien accueilli l'idée d'installer un support à vélo à l'extérieur ainsi que la proposition de remplacer les portes des entrées principales par des portes vitrées.

Le **6 juillet 2012**, l'Office a tenu une seconde **rencontre de consultation** qui a permis d'informer les sept locataires présents de la portée des travaux à venir. Ils ont aussi eu l'occasion de choisir la couleur des trois cages d'escaliers (une pour chaque immeuble), ainsi que la finition du nouveau meuble-lavabo qui sera installé dans les salles de bain de tous les logements.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Considérant la nature des travaux et leur diversité, l'entrepreneur procédera par étapes.

Votre collaboration est essentielle pour tous les travaux. Votre présence est requise uniquement pour les travaux qui touchent votre logement. Vous devez permettre aux ouvriers d'avoir accès à votre logement afin qu'ils puissent les effectuer.

Travaux qui touchent les aires communes et l'extérieur des bâtiments	Travaux qui touchent l'intérieur des logements
Présence des locataires – NON REQUISE	Présence des locataires – REQUISE

Un avis vous sera envoyé au moins 48 heures à l'avance ou sera affiché à l'entrée de votre immeuble au moment venu.

ACCÈS AUX ENTRÉES PRINCIPALES

Pendant la démolition et la reconstruction des structures de béton des entrées principales situées à l'avant des immeubles du 2350 et du 2370, rue Messier, les locataires devront entrer et sortir par l'arrière. Une solution temporaire est en cours d'évaluation pour les locataires de l'immeuble situé au 2360, rue Messier, lequel ne possède pas d'accès à l'arrière. Les locataires de cet immeuble seront informés de la solution retenue avant le début de ces travaux.

CLIMATISEUR

Les climatiseurs devront être protégés pendant les travaux, car ils pourraient être endommagés par la poussière.

EXPLICATION DES TRAVAUX – EXTÉRIEUR DES IMMEUBLES ET AIRES COMMUNES




Dès que le calendrier détaillé des travaux sera connu, l'OMHM organisera une rencontre d'information pour vous en faire part.

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 <p>Les toitures des immeubles situés aux 2350, 2360 et 2370, rue Messier seront refaites.</p>	<p>Les toitures sont en fin de vie utile.</p>	<p>Meilleure étanchéité contre les infiltrations d'eau et les intempéries</p>
<p>L'installation d'une membrane élastomère blanche complètera les travaux de réfection des toits.</p>	<p>Les toitures seront recouvertes d'une membrane élastomère blanche afin de réduire la chaleur qui pénètre dans les immeubles par cette voie.</p>	<p>Diminution de la chaleur qui pénètre dans les immeubles par le toit en été</p>
 <p>Les planchers des balcons seront remplacés et les garde-corps avant et arrière seront réparés.</p>	<p>Les planchers et les garde-corps sont en fin de vie utile.</p>	<p>Meilleures étanchéité et intégrité des planchers et sécurité accrue</p>
  <p>Les portes et fenêtres des aires communes seront remplacées.</p>	<p>Les portes et les fenêtres sont en fin de vie utile. Des portes avec fenestration seront installées pour augmenter la sécurité.</p>	<p>Meilleures intégrité et étanchéité, sécurité accrue et esthétique améliorée</p>
 <p>Les linteaux au-dessus des portes-fenêtres seront remplacés et des travaux de maçonnerie sur les murs de brique seront réalisés.</p>	<p>L'acier est corrodé. Il faut corriger l'apport structural et remettre en état la maçonnerie.</p>	<p>Meilleure intégrité du bâtiment</p>

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Les entrées de garage seront réparées et les descentes, asphaltées. Les portes de garage seront remplacées.	L'asphalte, les poutres de béton, les colonnes structurales sont à refaire et les portes, à changer.	Meilleure étanchéité et amélioration fonctionnelle et esthétique
Les trois escaliers de béton, les perrons et les allées d'accès des entrées principales seront démolis et remplacés.	Pour corriger les problèmes d'affaissement du terrain en pente par l'ajout de plusieurs murets de soutènement.	Meilleure intégrité structurale et sécurité accrue
Les cages d'escaliers intérieurs seront réparées et peinturées.	La peinture est à refaire et des réparations sont rendues nécessaires.	Meilleures intégrité et apparence
Un nouveau système d'interphone sera installé.	Le nouveau système de communication sera plus sécuritaire et permettra de communiquer avec les visiteurs.	Meilleures efficacité et sécurité
Les espaces de rangement seront dotés de cloisons en grillage métallique.	Les cloisons en grillage métallique sont plus sécuritaires en cas d'incendie. Elles s'enflamment moins facilement.	Sécurité accrue
Les unités d'éclairage extérieur seront remplacées et d'autres seront ajoutées.	Les unités d'éclairage étaient déficientes.	Sécurité accrue
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites seront fixés sur le toit.	L'installation de socles pour soutenir les antennes permet d'éviter que des trous soient percés dans la toiture et limite ainsi les risques d'infiltration d'eau. En tout temps, évitez de percer les murs extérieurs du bâtiment.	Meilleure intégrité et étanchéité du bâtiment
L'aménagement paysager sera refait en façade et un support à vélo sera installé.	Pour remettre en état l'aménagement paysager. Pour libérer les corridors où sont actuellement entreposés les vélos.	Meilleure apparence



EXPLICATION DES TRAVAUX - INTÉRIEUR DES LOGEMENTS

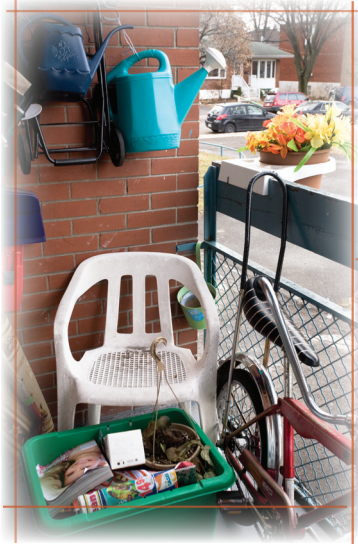
RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
  Les portes et les fenêtres de tous les logements seront remplacées.	Les portes et les fenêtres sont en fin de vie utile.	Meilleures intégrité et étanchéité , sécurité accrue et esthétique améliorée
 Les salles de bain seront entièrement rénovées.	Pour empêcher les infiltrations d'eau par les fenêtres et rénover les installations.	Meilleure étanchéité , amélioration fonctionnelle et esthétique
Des sorties de sècheuse seront ajoutées dans les logements de 2 chambres à coucher qui n'en avaient pas. Les sorties existantes seront installées de manière conforme, s'il y a lieu. Les conduits subiront un entretien.	Pour diminuer l'humidité dans les logements.	Meilleure intégrité et amélioration fonctionnelle
 Une hotte de cuisine sera installée dans tous les logements.	Pour diminuer l'humidité et les odeurs dues à la cuisson.	Meilleure intégrité et amélioration fonctionnelle
Les prises électriques de tous les logements seront remplacées.	Pour solidifier les prises électriques.	Sécurité accrue

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Tous les locataires qui possèdent une **antenne satellite** devront la retirer. Vous recevrez un avis vous informant que vous devez retirer votre antenne lorsque le moment sera venu et un autre lorsque vous pourrez la réinstaller.

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR (SUITE)

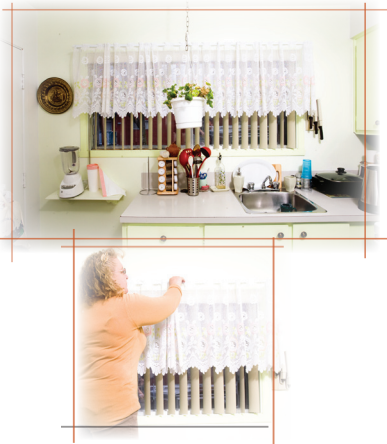
LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, PRÉPAREZ VOTRE BALCON POUR LA VENUE DES OUVRIERS.



ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE SUR VOTRE BALCON, INCLUANT LES BICYCLETTES ET LES ANTENNES SATELLITES ACCROCHÉES AU GARDE-CORPS.

BALCON DÉGAGÉ, PRÊT POUR LES TRAVAUX.

LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, PRÉPAREZ VOS PORTES ET FENÊTRES POUR LA VENUE DES OUVRIERS.



ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE À MOINS D'UN MÈTRE (3 PIEDS) DES PORTES ET FENÊTRES. N'OUBLIEZ PAS DE RETIRER LES CLIMATISEURS DES FENÊTRES AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ET D'ENLEVER LES FILS DU TÉLÉPHONE OU DU CÂBLE FIXÉS AUTOUR OU SOUS LA PORTE.



LA RÉNOVATION DE VOTRE SALLE DE BAIN

La **rénovation de votre salle de bain** devrait prendre trois jours. Pendant les travaux, vous ne pourrez pas utiliser la douche et le bain. Vous pourrez utiliser la toilette le soir seulement. Le jour, une autre toilette sera mise à la disposition des locataires. **Un avis vous sera envoyé au moins 48 heures à l'avance afin de vous permettre de vider votre salle de bain avant le début des travaux.**

Pour les travaux touchant les portes et fenêtres, la salle de bain, la hotte de cuisine, l'entrée de sècheuse et les prises électriques.

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

1. **Lorsque les travaux commenceront**, lisez l'**AVIS GÉNÉRAL** qui sera affiché à l'entrée de votre immeuble.
2. **Lorsqu'il sera temps** d'effectuer les travaux dans votre logement, **l'entrepreneur vous préviendra** et fixera un rendez-vous pour que les ouvriers puissent entrer chez vous.

L'entrepreneur placera un AVIS sur votre porte ou vous téléphonera au moins 48 heures avant la visite des ouvriers.

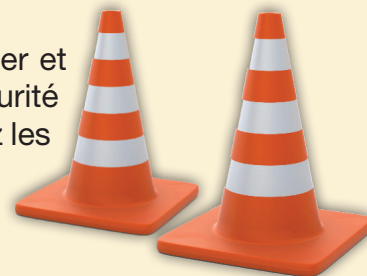
Assurez-vous d'être présent au moment fixé par l'entrepreneur ou, si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour vous remplacer.

3. **Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers.**
4. Afin de permettre l'avancement des travaux, le travail d'équipe est essentiel. C'est pourquoi nous comptons sur **vos présence et votre collaboration** tout au long des travaux.

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Son usage est réservé à l'entrepreneur et destiné aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures. Respectez les consignes de circulation.



L'ENTREPRENEUR

Canmax Construction est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Messier. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS MESSIER

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Surveillant des travaux :
Martin Martel
- ◆ Directrice de projets :
Isabelle Breault



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Frantz Zephirin
- ◆ Agente de location :
Silvy Martins
- ◆ Organisatrice communautaire :
Élaine St-Onge



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6642

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie Bouchard
Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.